Projet d'établissement

EREA « Le château du Lac »

2018

2021

2 rue de la Roche – 91 340 OLLAINVILLE - ☎ 01 60 83 23 63 – 0910429X@ac-versailles.fr

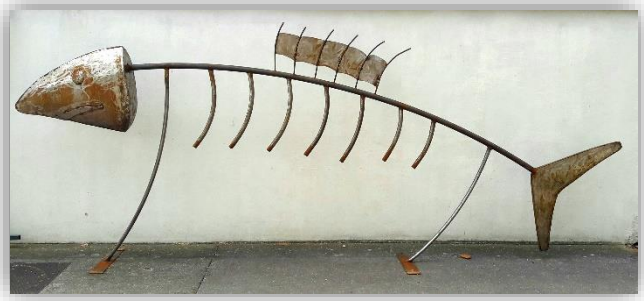

Un projet pour faire vivre des valeurs

Le travail sur un nouveau projet d'établissement est une très belle occasion de repenser à nos fondements de notre système éducatif. L'élaboration d'un tel projet, c'est la possibilité de consacrer un temps de réflexion commun sur les enjeux éducatifs d'aujourd'hui pour construire la vie future dans notre établissement scolaire.

Destiné à donner du sens et de la cohérence aux actions menées par les équipes pédagogiques et éducatives, le projet d'établissement de l'EREA « Le château du Lac » fixe clairement les éléments de la politique éducative nationale qui guideront notre action durant les trois années à venir. Par ailleurs, afin de répondre directement aux attentes de notre système éducatif, les cinq axes de ce projet s'inscrivent clairement dans le projet de l'Académie de Versailles.
Chaque axe est présenté de manière identique sur quatre pages :

- La première page est consacrée au diagnostic, à l'analyse et à la problématique éducative
- La deuxième page indique les projets, les actions qui ont été menées et les perspectives à mettre en place sous forme de « fiches actions », d'activités.
- La troisième et quatrième page sont les « fiches actions » annuelles. Les objectifs prioritaires annuels sont votés chaque fin d'année scolaire par la communauté pédagogique et éducative.

Pour faire vivre et progresser concrètement notre projet d'établissement, chaque année des « fiches actions » viendront le compléter et seront autant d'éléments concrets destinés à contribuer directement à son avancée.

J'invite tous les acteurs de la vie de l'établissement – professeurs (PE, PEI, PLP, PLC), DDFPT, CPE, AED, Gestionnaire, Infirmière, Assistante Sociale, psychologue de l'éducation nationale, ATSS, parents, éducateurs et élèves – à s'emparer de ce projet afin que se concrétise davantage encore ce qui en fait le cœur : la volonté de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles pour apporter le meilleur à chaque élève et contribuer ainsi pleinement à sa réussite scolaire, mais aussi à son bien-être et son épanouissement personnel.

Nadège Nioche, Proviseure
Juin 2018

Sommaire

Un projet pour faire vivre des valeurs **2**

La carte d'identité de l'EREA « Le château du Lac » 4
Les personnels 5
Les adaptations pédagogiques et éducatives 5
Les adaptations pédagogiques générales 5
Les adaptations pédagogiques individualisées 6
Rôle du professeur principal 7
Rôle du référent 7
Parcours Avenir « Les lundis de la découverte » 7
La vie scolaire 8
Le pôle médico-social 9
L'internat 9
Les instances et la vie associative 11
Le CESC 11
Le CVL et La Maison des Lycéens 11
La commission d'absentéisme et de suivi 11
La commission TICE 12
L'association sportive 12
Les représentants des parents d'élèves 12

Les cinq axes du projet d'établissement **13**
Axe 1 : Apporter des réponses adaptées et spécifiques aux élèves en difficultés 14
Axe 2 : Aider chaque élève à élever son ambition scolaire 21
Axe 3 : Ouvrir les élèves aux pratiques culturelles diverses 27
Axe 4 : Assurer la qualité de vie et des conditions de travail favorables à la réussite de tous 34
Axe 5 : Redynamiser l'internat éducatif en trouvant des ressources internes et externes 41

Les sigles Éducation nationale 47

1 – La carte d'identite de l'EREA « Le chateau du Lac »

L'EREA d'Ollainville est un Établissement Public Local d'Enseignement (EPLE) de la Région Ile de France qui dispense exclusivement des Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés (EGPA). Situé dans le bassin d'Étampes dans le département de l'Essonne, l'EREA est située dans une zone plutôt rurale avec un accès rapide aux grands axes et au RER C (gare d'Egly).

L'établissement accueille des jeunes ayant des difficultés scolaires et/ou sociales de 16 à 18 ans et parfois au-delà en fonction du projet d'insertion professionnelle du jeune. Les lycéens sont admis à l'EREA après constitution d'un dossier examiné par la Commission d'admission en 1ère année de CAP.
Ils bénéficient d'une formation au lycée professionnel en 2 ans visant le niveau V (Certificat d'Aptitude Professionnelle – CAP) pour des élèves issus de Segpa, d'ULIS, d'UPE2A, d'IME, de la MLDS (mais aussi d'autres établissements). Nous délivrons aussi l'Attestation de Compétences Professionnelles (ACP) obtenue dans le cadre de la formation de niveau V par des élèves reconnus par la MDPH, en situation de handicap. La formation au CAP comporte une période de formation en milieu professionnel de 12 ou 14 semaines. Elle peut se poursuivre vers une formation Bac pro sous statut scolaire ou en contrat d'apprentissage.

Les origines géographiques des élèves accueillis à l'EREA peuvent être réparties sur plusieurs départements de la Région Ile de France. Pour des raisons familiales également, certains parents peuvent demander un hébergement. C'est pourquoi l'internat joue un rôle indispensable dans le fonctionnement de notre établissement.

L'EREA prépare quatre CAP et un CAPA :

- CAPA Jardinier paysagiste (JP)
- CAP Mécanique des matériels, option espaces verts (MMEV)
- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (Men)
- CAP Serrurier métallier (SM)
- CAP Maçon (Maç)

L'établissement comprend 6 classes réparties comme suit :

Premières	Terminales
1ère JP (16 élèves)	Term JP (16 élèves)
1ère Men (4 élèves) + Maç (8 élèves) → 12 élèves	Term Men (4 élèves) + Maç (8 élèves) → 12 élèves
1ère MMEV (8 élèves) + SM (8 élèves) → 16 élèves	Term MMEV (8 élèves) + SM (8 élèves) → 16 élèves
Effectif global de l'EREA : 88 élèves	

<u>Les locaux et les équipements</u>

En dépit de l'ancienneté des constructions, l'EREA Le Château du lac se caractérise par de nombreux atouts qui lui permettent de prendre toute sa place dans la carte des formations du bassin d'Etampes :

- L'environnement physique : 11 bâtiments répartis sur un parc de 7ha ; facile d'accès ; proche des commodités mais à distance des tentations urbaines. La dissémination des bâtiments dans le parc n'est pas facilitant dans les échanges humains.

- Les outils et équipements pédagogiques : nouvelles technologies en progression (développement à poursuivre) ; 6 plateaux techniques ; 13 salles de classes mobilisables ; internat de 80 places rénové en 2006 ; gymnase ; plateaux sportifs (stade de football, de basket) ; 2 minibus ; 1 camion benne ; une grande salle de réunion.

2 – LES PERSONNELS

Dans l'ensemble, les équipes sont stables. Le personnel encadrant de l'internat a fortement chuté du fait de la perte de la partie collège de l'EREA et d'une politique d'incertitude sur le devenir de l'internat. La spécificité des jeunes accueillis en EREA nécessite un encadrement renforcé.

L'équipe de direction est composée de la proviseure de l'EREA, du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), du gestionnaire et du référent « Vie Scolaire ».

La composition des équipes pédagogiques réside dans la grande diversité des statuts :

➤ Six professeurs des écoles spécialisés CAPSAIS option F / CAPA-SH (spécialisation auprès des adolescents en difficulté scolaire) répartis comme suit :

- Quatre professeurs travaillant sur les enseignements généraux du CAP (français, mathématiques, histoire géographie, Prévention Santé Environnement, sciences).
- Deux professeurs travaillant à l'internat avec des missions éducatives dont la prise en charge des internes se fait en dehors du temps scolaire.

➤ Quatre professeurs de lycée et collège enseignant des disciplines comme l'EPS, l'anglais, les arts appliqués (poste à mi-temps) et la construction mécanique.

➤ Dix professeurs de lycée professionnel sur les formations professionnelles (dont deux contractuels). Deux d'entre eux sont des correspondants EMS.

En 2018, trois enseignants de l'établissement ont passé leur CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive) afin de répondre aux besoins de l'école inclusive, c'est-à-dire répondre au droit de chaque jeune d'être scolarisé dans les mêmes conditions que les autres élèves. Avoir ces personnels ressources dans l'établissement est une force au vu de certains partenaires de l'EREA (IME, ITEP et dispositif ULIS).

◆ Cinq Assistants d'éducation (AED) dont un est notre « référent Vie Scolaire » avec un rôle donné de CPE (car l'EREA n'a pas de poste de CPE crée).

◆ Une secrétaire de direction et une secrétaire de gestion.

◆ Treize agents territoriaux viennent compléter l'équipe éducative et assurent les missions relatives à l'entretien dans tous les bâtiments, l'accueil à la loge ou encore dans la préparation des repas. Ils contribuent ainsi au maintien de la beauté du site et au confort de tous.

◆ Une infirmière présente à temps plein et sur des temps de l'internat.

◆ D'une assistante sociale présente tous les 15 jours sur l'établissement.

◆ D'une psychologue de l'Éducation nationale présente tous les 15 jours sur l'établissement.

3 – LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

3.1 – LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES GENERALES

Le fait d'être dans de l'enseignement adapté, les effectifs des classes sont à 16 voire 12 pour un niveau, ce qui favorisent :

→ Une pédagogie adaptée
→ Une adaptation personnalisée des supports pédagogiques
→ Une verbalisation des consignes plus régulière rendant leur compréhension plus aisée
→ Un travail à l'oral plus individuel
→ Une utilisation des technologies numériques (à valoriser dans le temps)

L'objectif scolaire des lycéens de l'EREA est la passation du CAP ou des ACP pour les lycéens en situation de handicap dont la validation du CAP n'est pas possible.
Dans cette perspective, les actions pédagogiques s'appuient sur la cohésion des équipes enseignantes, au sein desquelles **le référent et le professeur principal** occupent une position déterminante.

Deux heures hebdomadaires incluses dans le service des enseignants sont réservées aux **concertations pédagogiques et aux réunions de synthèse**.

La circulation des informations relatives aux enseignements et au suivi des élèves est optimisée par l'application **Pronote**.

La période de formation en milieu professionnel, volet obligatoire du programme d'enseignement, suppose l'investissement de l'élève, mais aussi, la vigilance et la bienveillance de tous les enseignants. **Les visites de PFMP** sont organisées par le référent – sauf à la dernière période de PFMP où le PLP visite également l'élève –, sur ordre de mission.

Les professeurs s'appuient sur l'expertise du **directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels** afin de garantir la conformité des interactions pédagogiques et des procédures administratives.

3.2 – LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES INDIVIDUALISEES

Ces adaptations sont déterminées en collaboration avec l'infirmière scolaire en fonction du profil de l'élève. Elles sont de différents types dans la mise en place :

- **Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)** : Dispositif purement pédagogique spécifique d'aide, intensive et de courte durée à destination des élèves en grande difficulté dans l'acquisition des compétences exigibles pour un CAP. Outil utilisé au sein de l'EREA pour travailler la réorientation avec le lycéen.

- **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** : Concerne les élèves atteints de troubles des apprentissages évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap. Ce dispositif peut induire un aménagement du temps scolaire, un aménagement pédagogique (évaluations personnalisées, polycopiés des cours, utilisation d'un ordinateur dans la trace écrite, etc…). Un aménagement de la passation des examens peut être possible.

- **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** : Il s'adresse aux élèves reconnus en situation de handicap par la Commission des Droits et de l'Autonomie relevant de la MDPH. Ce projet consiste à mettre en place selon les besoins des élèves : une orientation, un aménagement de la scolarité, un aménagement pédagogique, des mesures d'accompagnement, l'attribution de matériels pédagogiques adaptés, un aménagement dans les examens, etc…
  Le PPS est une démarche dynamique, une co-construction entre le pédagogique, la prise en charge thérapeutique, l'élève et la famille afin de sécuriser le parcours de ce jeune. Cela doit permettre d'aboutir à un consensus entre les attentes et besoins du jeune et sa famille, les exigences de la scolarité et l'accompagnement proposé par les professionnels. L'enseignant référent est la pierre angulaire des équipes de suivi de scolarisation (ESS), il coordonne et élabore le PPS.

Les principaux aménagements aux examens dont peuvent bénéficier les élèves concernent principalement la durée des épreuves (temps supplémentaire), le recours à un scripteur ou le besoin d'un ordinateur.

4 – ROLE DU PROFESSEUR PRINCIPAL

Le professeur principal, responsable de la gestion de la vie de la classe, demeure l'acteur centralisateur de toutes les informations relatives à l'évolution de chaque élève, au sein du groupe classe. C'est pourquoi le professeur principal est un professeur des écoles, seul à avoir les élèves des deux formations CAP dans une classe. Il recueille régulièrement la synthèse des résultats qu'il présente au **conseil de classe.**

Le professeur principal, appuyé par les professionnels du CIO, aide les élèves à construire leur projet de poursuite d'études et d'insertion en s'assurant qu'ils ont tous les éléments d'information nécessaires.

A cet effet, le professeur principal et le référent organisent avec chaque élève les **entretiens personnalisés d'orientation.** Ce moment privilégié permet à l'élève de s'interroger sur ses attentes, ses compétences, ses acquis scolaires et extrascolaires.

La soirée de l'orientation organisée en 2017/2018 a été un franc succès. C'est une action qui sera reconduite avec le CIO. L'appui des professeurs principaux dans la communication envers les parents pour cet échange sur l'orientation est important.

5 – ROLE DU REFERENT

La mission de référent est confiée à tous les enseignants, à l'exception des professeurs principaux.
Le tableau des référents est validé par le CA de rentrée.
L'enseignant référent, en liaison permanente avec le professeur principal, accompagne l'élève, dans tous les instants de leur scolarité.

L'enseignant référent est garant du **projet de formation** de chaque élève dont il a la charge. Il est l'interlocuteur privilégié pour le jeune et pour son représentant légal, et veille à transmettre les informations à caractère social ou de santé à l'infirmière et à l'assistante sociale, dans les règles de confidentialité et de respect de la vie privée. En cas de difficulté constatée (rapport d'incident, absences, baisse des résultats, etc..), le référent en concertation avec le professeur principal programme une **réunion de synthèse**, le lundi matin de 8h30 à 9h30 avec tous les professeurs et partenaires concernés.

6 – PARCOURS AVENIR « LES LUNDIS DE LA DECOUVERTE »

Dans le cadre du Parcours Avenir (*Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au Parcours Avenir, BOEN n°28 du 9 juillet 2015*), l'EREA « le château du lac » propose pour les élèves de collège et autres établissements ou dispositifs, des mini-stages sous la forme d'une demi-journée ou d'une journée entière **le lundi exclusivement** dans une ou plusieurs formations professionnelles.
Une convention pluripartite est signée entre l'EREA, l'établissement ou dispositif source, le référent mini-stages, les parents ou tuteur et l'élève.

Le référent mini-stage a un rôle prépondérant dans le bon fonctionnement des mini-stages. Il envoie à chaque période (de vacances à vacances) aux différents établissements ou dispositifs un mail rappelant l'existence des « lundis de la découverte » pour leurs élèves pouvant être en difficulté scolaire. Une fois que l'établissement a pris contact avec le référent, ce dernier envoie la convention à signer et planifie l'élève dans la formation choisie.
Durant cette immersion, les professeurs d'atelier proposeront aux élèves une initiation aux pratiques professionnelles. Une visite guidée de l'établissement (Maison des lycéens, installations sportives, découverte des bâtiments et du parc arboré) est possible en fin de journée si l'élève est volontaire.
De plus une nuitée le lundi soir est envisageable pour les élèves qui souhaiteraient poursuivre une scolarité à l'EREA avec internat. Cette possibilité permet au jeune de se projeter en tant que futur interne et de poser différentes questions sur l'organisation de l'internat au personnel encadrant.

Un compte rendu, rédigé par les professeurs techniques, est envoyé par le référent à l'établissement d'origine afin de faire le bilan du mini-stage du jeune. Ce compte-rendu détaille les compétences (transversales et professionnelles) travaillées lors de cette immersion, ce qui peut être une aide dans le choix d'orientation de l'élève.

« Les lundis de la découverte » est un véritable atout dans le choix d'orientation de l'élève. Véritable levier de réussite professionnel si le projet de l'élève est travaillé en amont avec l'établissement source.

7 – La Vie Scolaire

La Vie scolaire est composée d'un « référent Vie Scolaire » volontaire faisant le rôle de CPE, coordonnant 4 postes d'Assistants d'Education. Le fait de n'avoir pas de poste de CPE reconnu est un handicap au sein de l'EREA pour la stabilité, le fonctionnement et la gestion de la Vie Scolaire.
Dans le bureau de la vie scolaire, deux ordinateurs sont à disposition avec Pronote, les AED s'autoforme à cet outil pour rentrer les absences et retards des élèves.
Le référent Vie Scolaire est investi dans des projets de lutte contre les retards, l'absentéisme et les risques de décrochage scolaire.

Avec les Assistants d'Education, il est engagé dans un travail de réflexion et de gestion du comportement des élèves. Les élèves savent y trouver de l'accueil, de l'écoute, de l'aide et des conseils.

Enfin il fait partie intégrante de l'équipe de direction.

Le service « Vie Scolaire » est très sollicité par tous. Les 4 postes d'Assistants d'Education encadrent les élèves lors :
・de l'accueil du matin (8h à 8h45) et de l'attente des transporteurs individuels, le soir,
・des prises en charge régulières et irrégulières des élèves (absences de professeurs, stages d'enseignants, réunions ponctuelles),
・La gestion des absences et retards,
・des exclusions de cours,
・L'appui aux professeurs principaux,
・L'animation de la vie lycéenne par le biais de la Maison des Lycéens,
・dans les rotations de cours, des récréations et de la pause méridienne.

L'absence de salle de permanence pour gérer les élèves lors d'absences de professeurs était une problématique. Dès la rentrée prochaine, un aménagement de salle sera prévue afin d'éviter que les élèves aillent à la MDL

Afin de valoriser **l'engagement lycéen**, un bonus de 20 points est attribué aux élèves élus dans les différentes instances de l'EREA. Ce bonus constituera une note prise en compte dans la moyenne en fin de trimestre, si l'élève respecte la « feuille de route du délégué » établie par le CVL, et validé par le CA de rentrée. Le pôle vie scolaire a un rôle important sur la préparation des élections des délégués de classe, au CA et au CVL. Une élection dans des conditions « réelles » (matériel de vote, isoloir, urne) ont permis une plus grande implication des élèves et ainsi apporté une dimension citoyenne et républicaine plus solennelle.

Les deux pôles à visée éducative de l'EREA, la Vie Scolaire et l'Internat croisent leurs regards sur les élèves internes, au cours d'un cahier de liaison remis le soir à l'internat et déposé le matin par les professeurs éducateurs.

8 – LE POLE MEDICO-SOCIAL

L'EREA dispose d'une infirmière à temps plein et d'une assistante sociale, présente une journée tous les 15 jours.
Les points les plus souvent traités avec les élèves tournent autour de la santé et du bien- être, les difficultés familiales, sociales et économiques, les questionnements sur la scolarité, le handicap et sur la gestion des transports.
L'infirmière et l'assistante sociale participent à certaines réunions et sont partenaires des enseignants sur les questions qui touchent à leur spécialité. Cela permet de croiser les regards et les compétences professionnelles de chacun.

Dans ce nouveau projet d'établissement, elles participeront à des projets pédagogiques en lien avec le CESC et autres. De plus leur implication (en présentiel ou par d'autres moyens de communications) se décline tout au long de la vie de l'établissement et se retrouve dans la cellule de suivi et d'absentéisme animée par la référente décrochage.
Les élèves peuvent consulter l'assistante sociale ou l'infirmière directement et spontanément. Cela permet une écoute, une bienveillance accrue et des actions préventives efficaces du décrochage scolaire et de tous les signes de malaise qui peuvent survenir chez des élèves souvent fragiles.

9 – L'INTERNAT

La prise en charge globale au sein de l'EREA d'Ollainville est renforcée par l'internat éducatif qui accompagne les élèves dans tous les moments de leur vie scolaire et professionnelle. L'internat n'est pas une simple solution d'hébergement, mais constitue une réponse sociale et éducative au service de la réussite de tous les élèves, il permet aux élèves de construire progressivement leur projet individuel de formation d'orientation et d'insertion professionnelle.
Grâce à un espace-temps éducatif étendu, l'internat offre une diversité d'activités périscolaire adaptée aux besoins des élèves et tenant compte des ressources locales.

Les élèves de l'internat se répartissent en un seul groupe premières/terminales, pris en charge en 2017/2018 par 3 PE-éducateurs présents sur les périodes hors temps scolaire. A la rentrée 2018/2019, l'encadrement des élèves internes sera de 2 PE-éducateurs et d'un AED.
Le rôle des enseignants éducateurs et des AED est de permettre aux élèves en difficulté d'apprendre à assumer leurs difficultés d'apprentissage, de reprendre confiance en eux, de se projeter dans un avenir scolaire, professionnel et de préparer leur insertion dans le monde du travail. Un soin constant est apporté au dialogue et au repérage des difficultés scolaires afin d'aider au mieux le jeune dans la mémorisation des leçons et de lui donner une méthodologie de travail. Les projets issus des initiatives des internes sont portés au mieux par les PEI.

Le projet éducatif et pédagogique de l'internat est une composante du projet d'établissement afin que la communauté éducative, les parents et les internes soient informés.

L'assistante sociale et l'infirmière sont des interlocuteurs à l'écoute des élèves internes et de leur famille. L'infirmière intervient régulièrement sur l'internat et favorise l'organisation d'actions éducatives à la santé et à la citoyenneté.

Un enseignant éducateur est nommé **référent de l'internat**. Il pilote le projet d'internat et assure le lien entre les différents acteurs et le chef d'établissement en faveur des élèves internes.

L'accompagnement éducatif s'articule de manière cohérente autour du projet pédagogique. Les professeurs éducateurs d'internat accompagnent les internes dans leur scolarité et les actes de la vie quotidienne. Ils favorisent ainsi leur réussite scolaire dans leur parcours individuel et leur permettent d'acquérir une meilleure autonomie de travail. L'internat est équipé de postes informatiques, permettant ainsi de faire des recherches nécessaires pour les PFMP mais également pour le travail demandé en classe.

L'internat doit concourir au développement des compétences sociales et civiques des élèves, cela par une éducation à la responsabilité et l'autonomie de tous les instants.

- **Climat scolaire des internes** : Un conseil d'internat a été établi cette année où il se réunissait chaque dernier jeudi avant les vacances scolaires avec les délégués de l'internat élus et le coordinateur. Ces réunions ont pour but de consulter les élèves sur les activités menées, les associer à la rénovation des dortoirs, la tenue des foyers des élèves. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu affiché au 2nd étage. A la rentrée prochaine, le chef d'établissement y sera associé.
- **Participation aux instances** : les élèves scolarisés à l'internat occupent une place particulière dans la vie de l'EREA dont ils sont des témoins et acteurs privilégiés. Des représentants de l'internat acquièrent le statut de délégués de l'internat où une élection est mise en place. Il est demandé aux internes d'être participatifs car les réunions étant souvent en fin de journée, il est plus facile pour eux d'être acteurs de la vie de l'établissement sans penser à la problématique du transport à la fin des réunions.
- **Favoriser l'accès à la culture et au cinéma** : Les sorties culturelles sont organisées par les professeurs éducateurs d'internat. Généralement faites le mercredi après-midi, elles font partie du fonctionnement éducatif d'un internat.
- **« Quartier libre »** : Les sorties libres étaient le mercredi après-midi en 2017-2018, celles-ci seront prévues dorénavant le jeudi après la classe jusqu'à 18h45. Elles sont accordées au cas par cas aux élèves de l'internat sous la responsabilité des responsables légaux qui en auront donné l'autorisation préalable (annuelle). Ces sorties ne sont en aucun cas systématiques et doit faire l'objet d'une demande écrite chaque semaine au plus tard le mercredi soir. Ces sorties doivent être préparées dans le sens où l'équipe éducative de l'internat doit savoir où va l'élève et dans quel objectif. Elle fait l'objet d'une inscription dans le cahier de liaison de l'établissement.
- **Des soirées plus festives** sont organisées avant chaque fin de période afin que la cohésion de groupe s'affirme davantage (environ 4 soirées) et permettent d'autres échanges entre eux. Ces moments conviviaux sont tout aussi importants que les autres activités inhérentes au bon fonctionnement d'un internat. Les autres professeurs peuvent s'y inviter pour partager d'autres moments avec leurs élèves.
- **La gestion des repas** (en dehors de la restauration scolaire) : l'EREA a une cuisine pédagogique où les jeunes peuvent s'organiser dans la préparation de repas complet ou de plats à préparer dans des objectifs prédéfinis. Les élèves apprécient de préparer des repas et ont l'impression d'être plus autonomes dans leur vie personnelle. L'utilisation de la cuisine pédagogique est régulière. Des thématiques de repas peuvent émerger de la part des élèves.

L'internat peut s'adresser à des établissements extérieurs (IME-Impro, collèges, lycées pro ou généraux ou à des étudiants de classes post-baccalauréat) afin d'utiliser les chambres disponibles de l'internat. Une convention cadre est alors établie entre les différents partenaires. Le fait d'avoir des élèves venant de différents horizons permet des échanges riches entre élèves

10 – Les instances et la vie associative

L'ensemble scolaire « Le château du Lac » possède les instances prévues dans le fonctionnement d'un EPLE : conseil d'administration, commission permanente, conseil pédagogique, commission Tice, comité d'hygiène et de sécurité, CESC, conseil de discipline, conseil de la vie lycéenne, conseil pédagogique… auxquels s'ajoutent la MDL et une association sportive.
Ces différentes instances sont au service du pilotage de l'EREA, la planification des différentes réunions est présentée au CA de juin et est votée au CA d'installation.

10.1 – Le CESC

Le CESC (Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) se réunit de manière régulière, et traite des projets de prévention de la santé, de citoyenneté. Sous la houlette du pôle médico-social, du référent Vie Scolaire et de professeurs volontaires, le CESC développe des actions tout au long de l'année à destination des lycéens.

10.2 – Le CVL et La Maison des Lyceens (MDL)

La Maison des Lycéens (MDL), association qui a son siège au sein de l'établissement, aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, des actions citoyennes, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités. Tout élève, quel que soit son âge, peut adhérer. La Maison des Lycéens fonctionne en étroite relation avec le conseil des délégués pour la vie lycéenne et nécessite, comme toute association, le paiement d'une adhésion.

Une salle située au rez de chaussée du bâtiment internat est mise à la disposition de la MDL. La bonne tenue des matériels (le téléviseur, les ballons, les raquettes, les baby-foot), la vente de collations, lors des récréations de 10h30 et 15h30, sont à l'initiative et sous la responsabilité des élèves, selon le planning de permanence affiché dans le local.

Cet engagement associatif est reconnu et valorisé sur les livrets scolaires des élèves.

Le CVL est une instance où sont débattues toutes les questions relatives aux conditions de vie et au travail scolaire dans l'établissement. Il est consulté sur les questions de l'organisation des études, l'organisation du temps scolaire, l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, l'organisation du travail personnel, de l'accompagnement personnalisé et du soutien, l'information sur l'orientation, la santé, l'hygiène, la sécurité, les activités sportives, culturelles et périscolaires. C'est un lieu d'écoute et d'échange entre les élèves et les adultes. Cet organisme consultatif peut émettre des vœux, des avis ou des propositions. Si le CVL prend position sur un sujet, celui-ci ne peut devenir décision que si le conseil d'administration la ratifie. Le CVL et le bureau de la MDL ont pris leur essor grâce aux réunions régulières avec le référent « Vie Scolaire ».

Le CVL (Conseil de Vie Lycéenne) et la formation des délégués sont encadrés par le référent Vie Scolaire.

10.3 – La commission d'absenteisme et de suivi

Mise en place par la référente décrochage et le référent Vie Scolaire, elle se réunit un après-midi entre deux périodes de vacances, sous l'autorité du chef d'établissement. Peuvent y participer également le DDFPT, l'assistante sociale, l'infirmière, la psychologue de l'Éducation nationale et la coordinatrice MLDS du bassin.

Cette commission permet de croiser les regards des équipes pédagogiques, éducatives et médico-sociales afin d'analyser les situations des élèves fragiles.

Il s'agit ensuite de déterminer une aide, une solution, une orientation souhaitable pour éviter la dégradation du comportement, prévenir l'échec et/ou le décrochage scolaire, rétablir un dialogue, favoriser des soins.

En l'absence de solution immédiate, la commission reste vigilante à la situation de tout élève vulnérable et le chef d'établissement avertit l'Inspection au travers de MIMOSA.

10.4 – La commission TICE

La commission TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), sous la responsabilité du chef d'établissement, est à développer et à encourager ces années à venir. Elle devra se réunir en moyenne une fois par trimestre et détermine la "politique" et les orientations pour les usages numériques à l'EREA**.**

Les missions de la Commission TICE

Elle instruit les projets, recueille les besoins en équipement, en ressources et en accompagnement. Elle suscite la réflexion sur les usages pédagogiques et citoyens afin de les mettre en action dans les pratiques quotidiennes de l'établissement. Elle élabore le volet numérique du projet d'établissement.

Animée par le référent pour les usages pédagogiques numériques, elle s'appuie sur les compétences de celui-ci.

10.5 – L'Association Sportive

L'association sportive (AS), affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) propose des activités sportives à ses adhérents : Trois midis par semaine (hors mercredi) et le Mercredi en début d'après-midi (avant l'activité éducative de l'internat).

10.6 – Les representants des parents d'eleves

Ils ne sont pas constitués en association. Ils sont indépendants les uns des autres, ils se communiquent soit par mails soit par téléphone. Depuis 2 ans, l'investissement des familles dans les instances de l'EREA s'est développé, il faut encourager et poursuivre ces efforts.

LES CINQ AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1

- Apporter des réponses adaptées et spécifiques aux élèves en difficultés

- Le suivi des élèves en difficultés
- La liaison avec le collège ou autres établissements
- Les élèves en situation de handicap
- La motivation des élèves
- La liaison avec les parents

AXE 2

- Aider chaque élève à élever son ambition scolaire

- Le post CAP
- L'élève, acteur de son orientation
- La liaison avec les lycées

AXE 3

- Ouvrir les élèves aux pratiques culturelles diverses

- Les actions artistiques, culturelles et sportives
- Les sorties pédagogiques et éducatives
- La lisibilité de l'établissement par l'extérieur
- L'utilisation d'un CDI ou de la médiathèque

AXE 4

- Assurer la qualité de vie et des conditions de travail favorables à la réussite de tous

- Les règles de vie en communauté
- Le comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- La communication entre enseignants

AXE 5

- Redynamiser l'internat éducatif en trouvant des ressources internes et externes

- La résolution des difficultés d'apprentissage
- Le lien partenarial avec les établissements extérieurs
- Développement des activités socio-éducatives
- Le parcours de l'élève vers l'autonomie

AXE 1 – Apporter des réponses adaptées et spécifiques aux élèves en difficulté

Objectif 1 de l'Axe 1 du projet Académique
Inclure tous les élèves dans les apprentissages

Constats et problématique

➢ En 1ère année de CAP, les difficultés d'adaptation semblent aujourd'hui plus marquées que les années précédentes. Certains élèvent ne comprennent pas ce qu'on attend d'eux en termes de travail et d'implication personnelle par exemple. Les difficultés, liées aux apprentissages de cours généraux mais aussi dans les compétences professionnelles, sont souvent déjà présentes dans l'établissement antérieur qu'est le collège ou autres structures et se manifestent malheureusement le plus souvent dans plusieurs matières à la fois.
Comment mieux préparer les élèves à la classe de 1ère CAP ?

➢ En fin de 1ère année de CAP, on constate depuis quelques années une érosion des élèves. Ce taux d'érosion n'est pas spécifique à une formation en particulière. Pour la majeure partie des élèves, il s'agit d'un échec vécu comme une incapacité à obtenir des résultats satisfaisants ou des difficultés d'apprentissages professionnelles. Certains d'entre eux sont décrocheurs et démissionnent de l'établissement malgré tous les étayages mis en place, d'autres sont réorientés. Donner davantage de sens aux apprentissages par la mise en place de projets est une priorité dans les équipes.
Comment lutter plus efficacement contre les situations d'échec ?

➢ L'EREA accueille de plus en plus des élèves en situation de handicap venant de dispositif ULIS ou d'EMS. Pour ces élèves, les exigences du CAP sont importantes ce qui peut induire pour la majorité d'entre eux une fatigabilité non négligeable. Etudier et mettre en place des réponses pédagogiques adaptées aux besoins recensés sont essentielles dans le parcours individualisé de l'élève.
Comment assurer un suivi personnalisé de la scolarité de l'élève en situation de handicap ?

➢ Les difficultés des élèves sont souvent liées à une absence de motivation et à de fortes interrogations sur le sens à donner à leur présence à l'EREA. Le cumul des difficultés scolaires avec une absence de motivation débouche souvent sur des problèmes de comportement qui nuisent à l'élève concerné mais aussi à l'ensemble de la classe.
Comment travailler sur la motivation des élèves ?

➢ Les élèves en difficulté sont souvent aussi ceux pour lesquels le contact avec les parents est le plus souvent difficile à établir. Alors que pour les familles les outils de suivi existent : réunions parents/professeurs, rencontres avec le professeur référent, l'ENT, pronote ; ils ne sont pas toujours suffisamment exploités par les parents par méconnaissance, problèmes de langue ou même par désintérêt de ce qui se passe à l'EREA.
Comment associer davantage les parents au suivi de la scolarité de leur enfant ?

Les Objectifs prioritaires

Mieux préparer les élèves à la classe de 1ère année de CAP

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Avant de venir à l'EREA, les élèves peuvent faire des mini-stages dans leur « Parcours avenir »
- Les journées d'intégration dès la première semaine de rentrée scolaire
- Etre venu aux Journées Portes Ouvertes de l'EREA

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Lors des mini-stages, prévoir un passage des élèves en enseignement général ou sur un autre temps
⇨ Travail sur des supports communs en atelier et enseignements généraux sur les premières semaines : bases communes.
⇨ Semaine d'intégration en classe pour les élèves intéressés à l'EREA
⇨ Plus grande présence de l'EREA sur les forums d'orientation des collèges
⇨ Plus de liens avec les établissements d'origine, y compris les EMS
⇨ Accès les référents PEI pour les 1ère CAP internes afin de mieux les accompagner
⇨ Avoir un temps d'échange avec la Vie scolaire lors de la semaine d'intégration (prévoir des activités pour que les jeunes comprennent ce que l'on attend d'eux en Vie scolaire)

Lutter plus efficacement contre les situations d'échec

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Les groupes sont établis en fonction de leurs besoins
- Constitution de paires d'élèves en fonction des situations d'apprentissage
- Lutte contre le décrochage scolaire avec le référent GPDS
- Travail à effectifs réduits
- Réunion de synthèse / rôle du référent
- Utilisation de cartes mentales
- Parcours personnalisé de l'élève

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ CAP sur 3 ans
⇨ Plus de passerelles vers d'autres formations
⇨ Utiliser l'internat pour les élèves de l'EREA « décrocheurs »
⇨ Meilleure lisibilité sur le parcours (avec le dossier scolaire) et certains éléments médicaux
⇨ Plus de communication entre le référent et professeur principal puis professeur principal, reste de l'équipe
⇨ Ordinateur(s) dans les classes pour travailler la différenciation entre les élèves

Assurer un suivi personnalisé de la scolarité de l'élève en situation de handicap

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Remise des bulletins personnalisée avec le référent
- ESS
- Travail sur les besoins éducatifs particuliers

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Informations et formations plus importantes du personnel
⇨ Formation établissement
⇨ Transmission des informations avec l'infirmière
⇨ Rencontre avec les différents partenaires
⇨ Avoir plus de synthèses sur le cas d'un élève le lundi matin
⇨ Bilans d'étapes plus réguliers pour les élèves en situation de handicap
⇨ Plus de lien avec l'infirmière sur l'acceptation des différences

Structurer le dialogue avec les familles

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Remise des bulletins individualisée
- Réunion parents / professeurs
- Suivi des cohortes sur 2 ans
- Utilisation du carnet de correspondance, de Pronote ou de l'ENT
- Appeler les familles quand cela est nécessaire

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Recherche de personnes ressources ou interprètes quand l'élève a du mal à s'exprimer en français
⇨ Expliquer aux familles le fonctionnement de l'ENT
⇨ Instaurer des moments conviviaux

Travailler sur la motivation des élèves

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Avec les mini-stages, le choix de l'orientation est accepté
- Travail avec la psychologue de l'éducation nationale
- Projets avec présentation à l'extérieur (les Floralies, Chaumont, etc…)

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Montrer ce que font les élèves à l'extérieur
⇨ Interventions de professionnels pour les perspectives du métier
⇨ Interventions d'anciens élèves
⇨ Travailler davantage sous forme de projets
⇨ Organiser des mini-stages dans les lycées pro
⇨ Intégrer le numérique en atelier
⇨ Améliorer le cadre de vie des ateliers

FICHE ACTION N° 1

AXE 1	***Apporter des réponses adaptées et spécifiques aux élèves en difficulté***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Mieux préparer les élèves à la classe de 1ère année de CAP

En 1ère année de CAP, les difficultés d'adaptation semblent aujourd'hui plus marquées que les années précédentes. Certains élèvent ne comprennent pas ce qu'on attend d'eux en termes de travail et d'implication personnelle par exemple. Les difficultés, liées aux apprentissages de cours généraux mais aussi dans les compétences professionnelles, sont souvent déjà présentes dans l'établissement antérieur qu'est le collège ou autres structures et se manifestent malheureusement le plus souvent dans plusieurs matières à la fois.

Points forts	**Pistes à exploiter**
- Avant de venir à l'EREA, les élèves peuvent faire des mini-stages dans leur « Parcours avenir » - Les journées d'intégration dès la première semaine de rentrée scolaire - Etre venu aux Journées Portes Ouvertes de l'EREA	⇨ Lors des mini-stages, prévoir un passage des élèves en enseignement général ou sur un autre temps ⇨ Travail sur des supports communs en atelier et enseignements généraux sur les premières semaines : bases communes. ⇨ Semaine d'intégration en classe pour les élèves intéressés à l'EREA ⇨ Plus grande présence de l'EREA sur les forums d'orientation des collèges ⇨ Plus de liens avec les établissements d'origine, y compris les EMS ⇨ Accès les référents PEI pour les 1ère CAP internes afin de mieux les accompagner ⇨ Avoir un temps d'échange avec la Vie scolaire lors de la semaine d'intégration (prévoir des activités pour que les jeunes comprennent ce que l'on attend d'eux en Vie scolaire)

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Plus de liens avec les établissements d'origine, y compris les EMS
2 - Travail sur des supports communs en atelier et enseignements généraux sur les premières semaines : bases communes.
3 - Avoir un temps d'échange avec la Vie scolaire lors de la semaine d'intégration (prévoir des activités pour que les jeunes comprennent ce que l'on attend d'eux en Vie scolaire)

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Plus de liens avec les établissements d'origine, y compris les EMS*	➲ Avoir un accès direct au LSU des élèves venant de 3ème, 3ème segpa et 3ème ULIS. Si cela n'est pas possible par internet, l'avoir sous format papier. Ces indicateurs permettraient de connaître les leviers d'apprentissage du jeune afin de faire de la pédagogie différenciée. ➲ Demander l'ACP pour les jeunes venant d'EMS ou un livret d'acquis du socle commun. ➲ Avoir le contact mail du référent ou coordonateur de l'ancien établissement afin de rester en lien sur le suivi de l'élève accueilli	- Livrets de compétences accessibles. - Fiche suivie du jeune dans la pédagogie différenciée. - Nombre d'échanges avec le référent ou le coordonateur.
ACTION 2 *Travail sur des supports communs en atelier et enseignements généraux sur les premières semaines : bases communes.*	➲ Connaissance des réalisations pratiques en atelier par les professeurs de l'enseignement général pour mettre en place une transversalité (mise en ligne sur « Mon lycée.net » ou transmission directe entre PLP et PE). Le faire soit en début d'année soit au trimestre. Ce la permettrait d'aborder les notions du référentiel en mathématiques et français. ➲ Réunion en début d'année entre enseignants PLP/PLC/PE pour mettre en place une progression parallèle par classe et par filière. ➲ Réunion Intermédiaire pour réajustement des progressions.	- Création de supports pédagogiques communs (lisibilité par tous de savoir ce qui se fait dans les cours) - Production d'une progression à l'issue de la réunion. - Nombre de réajustements faits. - Mise en application réalisée.
ACTION 3 *Avoir un temps d'échange avec la Vie scolaire lors de la semaine d'intégration (prévoir des activités pour que les jeunes comprennent ce que l'on attend d'eux en Vie scolaire)*	➲ Mise en place d'un atelier quizz (trombinoscope de la vie scolaire, rôle des AED, connaissance des lieux, connaissance des différentes procédures, les droits et devoirs des lycéens, etc…) ➲ Questionnaire quizz à distance de l'atelier (fin septembre environ) avec le professeur principal et le référent AED.	- Intégration des règles de l'établissement. - Baisse du nombre de rapports sur les élèves de 1ère année.

FICHE ACTION N° 2

AXE 1	***Apporter des réponses adaptées et spécifiques aux élèves en difficulté***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Assurer un suivi personnalisé de la scolarité de l'élève en situation de handicap

L'EREA accueille de plus en plus des élèves en situation de handicap venant de dispositif ULIS ou d'EMS. Pour ces élèves, les exigences du CAP sont importantes ce qui peut induire pour la majorité d'entre eux une fatigabilité non négligeable. Etudier et mettre en place des réponses pédagogiques adaptées aux besoins recensés sont essentielles dans le parcours individualisé de l'élève.

Points forts	**Pistes à exploiter**
- Remise des bulletins personnalisée avec le référent - ESS - Travail sur les besoins éducatifs particuliers	⇨ Informations et formations plus importantes du personnel ⇨ Formation établissement ⇨ Transmission des informations avec l'infirmière ⇨ Rencontre avec les différents partenaires ⇨ Avoir plus de synthèses sur le cas d'un élève le lundi matin ⇨ Bilans d'étapes plus réguliers pour les élèves en situation de handicap ⇨ Plus de lien avec l'infirmière sur l'acceptation des différences

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Formation établissement
2 - Avoir plus de synthèses sur le cas d'un élève le lundi matin
3 -

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Formation établissement*	➲ Identifier les besoins des professeurs : les professeurs font différentes propositions en fonction des difficultés constatées. ➲ Identifier les partenaires formateurs dans l'Education nationale mais également dans le domaine professionnel de terrain. ➲ Convier **tous** les personnels à chaque formation	- Nombre de formations faites. - Questionnaire de satisfaction de la formation afin de faire des réajustements si nécessaire.
ACTION 2 *Avoir plus de synthèses sur le cas d'un élève le lundi matin*	➲ Mettre en place une synthèse à chaque fois que cela est nécessaire pour un jeune : agressivité, absentéisme, harcèlement,… afin de trouver des solutions. ➲ Tout personnel de l'équipe éducative peut demander une synthèse élève, cette demande est transmise au référent afin que ce dernier en informe la direction. C'est le référent qui fait le lien avec les professeurs pour expliciter l'objectif de cette synthèse. ➲ Prévoir une réunion « bilan » par trimestre sur la progression des élèves en situation de handicap.	- Nombre de synthèses - Dépôt des comptes-rendus des réunions sur « mon lycée.net » sur l'espace partage de dossiers - Nombre de participants aux réunions. - Progression globale de chaque élève en situation de handicap
ACTION 3		

AXE 2 – Aider chaque élève à élever son ambition scolaire

Objectif 2 de l'Axe 1 du projet Académique
Accompagner chaque élève dans un parcours ambitieux et sécurisé
Objectif 2 de l'Axe 3 du projet Académique
S'engager dans une culture du développement professionnel

Constats et problématique

➢ Pour de nombreux élèves de l'EREA, poursuivre ses études n'est pas envisageable. Avoir le CAP est déjà une victoire pour certains élèves, c'est une preuve de réussite dans leur parcours scolaire et parfois d'une finalité. Leur manque de confiance en eux ou l'envie de travailler en entreprise ne permet pas une poursuite d'études. Ce type de projet au-delà du CAP est une orientation réfléchie qui se construit progressivement au cours de ces deux années.
Comment ouvrir de nouvelles perspectives de poursuite d'études à nos élèves ?

➢ Il revient à l'élève de définir lui-même sa propre ambition. Cependant cette ambition scolaire se construit avec un projet : l'élève doit devenir davantage encore acteur de son orientation au travers du « Parcours avenir » afin de donner un sens à son parcours. Sur ce plan, les élèves de l'EREA sont beaucoup trop passifs, peut-être du fait d'un « interventionnisme » des adultes. Se pose également la question de savoir à quel moment les élèves consacrent réellement du temps à construire ce projet. Chaque élève accueilli à l'EREA, bénéficie dans le cadre de son parcours de formation, des conditions spécifiques d'accueil, d'aide et de soutien pour avancer vers son objectif d'insertion sociale et professionnelle au travers de **Folios,** un outil numérique favorisant la mise en œuvre des parcours éducatifs afin de valoriser les compétences scolaires et extrascolaires des élèves (outil à s'approprier au sein des équipes durant ces trois années).
Le référent consigne les informations concernant l'évolution de l'élève toujours au travers de cet outil qu'est Folios. Ces données sont régulièrement communiquées au professeur principal. Elles sont prises en compte lors des réunions de suivi individuel (synthèse, procédure disciplinaire, etc…), et tenues à la disposition de la direction, de l'infirmière et de l'assistante sociale.
Comment amener les élèves à être pleinement acteurs de leur orientation ?

➢ Les élèves souhaitant poursuivre leurs études en scolarité traditionnelle, ont besoin d'aide dans la prise de contact avec les lycées ciblés. Il est nécessaire de faire un mini-stage avec le futur établissement afin de reprendre contact avec le milieu ordinaire et ses exigences scolaires.
Comment créer un partenariat durable avec les lycées pouvant accueillir nos élèves ?

➢ Pour les élèves venant de dispositif ULIS ou d'EMS, venir à l'EREA et poursuivre une scolarité « comme les autres », est souvent vécu comme une victoire dans leur parcours scolaire. Permettre à ces élèves d'accéder à cette scolarité implique un travail relationnel important en amont avec les personnels de l'établissement source dans les objectifs fixés et le suivi du parcours de l'élève en situation de handicap.
Comment favoriser le partenariat avec des établissements du type EMS ?

Les Objectifs prioritaires

Développer un temps de travail autour de l'orientation

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- La soirée de l'orientation
- Présence régulière de la psychologue de l'éducation nationale
- Intervention du Service Militaire Volontaire (SMV)
- Travail des professeurs principaux et référents
- Entretien trimestriel avec le référent
- Participation au forum des métiers

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Prévoir de vrais temps de « vie de classe » (fréquence à définir)
⇨ Impliquer davantage les parents
⇨ Présentation des missions locales et faire venir un personnel pour les terminales CAP
⇨ Lister les orientations possibles dans les filières
⇨ Participation des élèves à l'évènement Grand Paris Sud

Lier des partenariats durables avec les lycées post CAP

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Mini-stages en lycée pro

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Visite de lycée pro et CFA lors des JPO
⇨ Développer les mini-stages en lycée pro

Travailler l'ambition des élèves en situation de handicap

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Restauration de l'estime de soi par la valorisation des élèves
- ESS
- Entretiens trimestriels avec les référents
- Accompagner les élèves dans le projet

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Mieux connaitre les différents handicaps en faisant venir des intervenants extérieurs
⇨ Renforcer le lien avec l'enseignante référente du secteur
⇨ Développer les capacités à se déplacer (transports en commun)
⇨ Remise à niveau pour ceux qui envisagent un Bac pro
⇨ Travail de M. Houssais sur le Parcours avenir ?
⇨ Travailler avec la famille sur l'insertion prohandicap
⇨ Témoignage d'anciens élèves

FICHE ACTION N° 3

AXE 2	***Aider chaque élève à élever son ambition scolaire***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Développer un temps de travail autour de l'orientation

Il revient à l'élève de définir lui-même sa propre ambition. Cependant cette ambition scolaire se construit avec un projet : l'élève doit devenir davantage encore acteur de son orientation au travers du « Parcours avenir » afin de donner un sens à son parcours. Sur ce plan, les élèves de l'EREA sont beaucoup trop passifs, peut-être du fait d'un « interventionnisme » des adultes. Se pose également la question de savoir à quel moment les élèves consacrent réellement du temps à construire ce projet. Chaque élève accueilli à l'EREA, bénéficie dans le cadre de son parcours de formation, des conditions spécifiques d'accueil, d'aide et de soutien pour avancer vers son objectif d'insertion sociale et professionnelle au travers de **Folios,** un outil numérique favorisant la mise en œuvre des parcours éducatifs afin de valoriser les compétences scolaires et extrascolaires des élèves (outil à s'approprier au sein des équipes durant ces trois années).
Le référent consigne les informations concernant l'évolution de l'élève toujours au travers de cet outil qu'est Folios. Ces données sont régulièrement communiquées au professeur principal. Elles sont prises en compte lors des réunions de suivi individuel (synthèse, procédure disciplinaire, etc…), et tenues à la disposition de la direction, de l'infirmière et de l'assistante sociale.

Points forts	Pistes à exploiter
- La soirée de l'orientation - Présence régulière de la psychologue de l'éducation nationale - Intervention du Service Militaire Volontaire (SMV) - Travail des professeurs principaux et référents - Entretien trimestriel avec le référent - Participation au forum des métiers	⇨ Prévoir de vrais temps de « vie de classe » (fréquence à définir) ⇨ Impliquer davantage les parents ⇨ Présentation des missions locales et faire venir un personnel pour les terminales CAP ⇨ Lister les orientations possibles dans les filières ⇨ Participation des élèves à l'évènement Grand Paris Sud

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Prévoir de vrais temps de « vie de classe »
2 - Présentation des missions locales et faire venir un personnel pour les terminales CAP
3 - Impliquer davantage les parents

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	Indicateurs de réussite
ACTION 1 *Prévoir de vrais temps de « vie de classe »*	➲ Remise en place de l'heure de vie de classe avec le professeur principal et l'AED référent : 1h/quinzaine (à définir). ➲ Création d'un classeur « vie de classe » (format numérique et/ou réel – à définir) pour garder une trace des réunions et dans lequel, les élèves pourraient inscrire à l'avance les sujets qu'ils souhaitent voir aborder. Classeur accessible à tous.	- Classeur « vie de classe » - Nombre d'heures de vie de classe effectuées
ACTION 2 *Présentation des missions locales et faire venir un personnel pour les terminales CAP*	➲ Le professeur principal doit prendre contact avec le directeur de la mission locale pour établir le contact et voir ce qu'il est possible de mettre en place pour nos élèves. ➲ Intervention des personnels des missions locales auprès de chaque terminale pour expliquer leur rôle et leurs missions. ➲ Varier l'intervention des missions locales en fonction des secteurs géographiques (faire 2 ou 3 partenariats par exemple)	- Nombre de missions locales contactées - Nombre de partenariats
ACTION 3 *Impliquer davantage les parents*	➲ Organisation d'une réunion en début d'année scolaire pour expliquer aux parents d'élèves le fonctionnement de « mon lycée.net » et son rôle dans la communication d'informations importantes. ➲ Leur présenter le site de l'établissement dans le but qu'ils utilisent davantage cet outil de communication. ➲ Faire une 2nd réunion en décembre par exemple, pour aborder les difficultés rencontrées par les parents et leur apporter l'aide nécessaire.	- Statistique sur l'outil utilisé qu'est « mon lycée.net » - Statistique sur le nombre de personnes ayant visité le site de l'EREA quand il sera crée

FICHE ACTION N° 4

AXE 2	***Aider chaque élève à élever son ambition scolaire***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Travailler l'ambition des élèves en situation de handicap

Pour les élèves venant de dispositif ULIS ou d'EMS, venir à l'EREA et poursuivre une scolarité « comme les autres », est souvent vécu comme une victoire dans leur parcours scolaire. Permettre à ces élèves d'accéder à cette scolarité implique un travail relationnel important en amont avec les personnels de l'établissement source dans les objectifs fixés et le suivi du parcours de l'élève en situation de handicap.

Points forts	**Pistes à exploiter**
- Restauration de l'estime de soi par la valorisation des élèves - ESS - Entretiens trimestriels avec les référents - Accompagner les élèves dans le projet	⇨ Mieux connaitre les différents handicaps en faisant venir des intervenants extérieurs ⇨ Renforcer le lien avec l'enseignante référente du secteur ⇨ Développer les capacités à se déplacer (transports en commun) ⇨ Remise à niveau pour ceux qui envisagent un Bac pro ⇨ Travail de M. Houssais sur le Parcours avenir ? ⇨ Travailler avec la famille sur l'insertion prohandicap ⇨ Témoignage d'anciens élèves ⇨ Formation établissement sur le handicap

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Mieux connaitre les différents handicaps en faisant venir des intervenants extérieurs
2 - Formation établissement sur le handicap
3 - Témoignage d'anciens élèves

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Mieux connaitre les différents handicaps en faisant venir des intervenants extérieurs*	➲A l'issue des visites médicales de début d'année pour les 1ères, prévoir une réunion par classe avec l'ensemble du personnel, infirmière, médecin scolaire pour informer les équipes des difficultés liées aux handicaps de nos élèves. **Tout en gardant le secret professionnel**. ➲ Quand la(les) difficulté(s) est (sont) identifié(es), trouver des solutions internes (adaptation emploi du temps, photocopies, etc…) et/ou externes (ergothérapeute par exemple) au niveau des apprentissages ou adaptation sur les postes de travail.	- Réunion initiale réalisée ou pas - Nombre de PPRE, PAP, PPS - Bilan en fin d'année scolaire sur les bénéfices de cette réunion initiale.
ACTION 2 *Formation établissement sur le handicap*	➲ Formation pour l'ensemble des pôles éducatifs sur les différentes catégories d'handicaps visibles et non-visibles. ➲ Cette compréhension permettrait une meilleure connaissance de la (des) problématique(s) du jeune et ainsi l'aider au mieux en adaptant notre pédagogie dans les apprentissages.	- Formation établissement a eu lieu ou non - Impact sur le bien être du jeune au sein de l'établissement
ACTION 3 *Témoignage d'anciens élèves*	➲ Création d'un fichier de suivi élèves (partant en bac pro, MC, apprentissage, vie active) qui seraient volontaires pour intervenir dans les classes de terminales. ➲ Demander aux élèves de terminales avant qu'ils partent de l'établissement, s'ils seraient intéressés pour être contactés quelques années après. Prendre les mails ou numéro de téléphone. ➲ Document à élaborer par la vie scolaire.	- Réalisation du fichier - Nombre de jeunes intervenus dans les classes - Impact sur les élèves de terminales

AXE 3 – Ouvrir les élèves aux pratiques culturelles diverses

Objectif 3 de l'Axe 2 du projet Académique
Acquérir les nouveaux langages

Constats et problématique

➢ L'EREA « Le château du Lac » est situé en zone péri-urbaine ce qui peut rendre l'accès aux manifestations culturelles plus contraignantes que pour les établissements qui se trouvent dans une grande agglomération. Cependant, l'EREA dispose de minibus ce qui est un avantage non négligeable dans les déplacements. L'accès à la culture au sens large du terme et l'ouverture sur le monde sont des enjeux très importants dans le contexte socio-économique d'origine des élèves ou le nombre de familles en situation fragile est très important. L'EREA est alors une occasion unique pour ces élèves d'une ouverture sur le monde.
Comment développer l'accès à la culture pour tous ?

➢ L'EREA utilise peu les relations partenariales extérieures. Ces liens qui peuvent être positifs dans cette ouverture culturelle avec Ollainville ou les villes limitrophes sont sous exploités.
Notre établissement n'a pas de Centre de Documentation et d'Information (CDI) ce qui peut être pénalisant sur cette ouverture sur le monde. Le collège de secteur (situé à 200 mètres de l'EREA) dispose de cette ressource documentaire. La ville d'Ollainville est équipée d'une médiathèque en 2018 ainsi que d'un « espace Jeunes ».
Comment tisser des liens plus étroits avec les partenaires culturels du secteur et le CDI du collège de secteur ?

➢ L'EREA n'a pas de « lisibilité » à l'extérieur. Peu de parents connaissent les actions culturelles faites par l'établissement.
Comment rendre notre établissement plus « lisible » de l'extérieur ?

➢ L'EREA est un établissement labellisé « éco-responsable ». Ce label est sous exploité et invisible au sein de notre structure ?
Comment mettre en valeur cette plus-value auprès des élèves ?

Les Objectifs prioritaires

Multiplier l'offre culturelle proposée aux élèves

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Atelier théâtre et représentation théâtrale
- Lycée au cinéma
- Chorale (représentation aux Champs Elysées en juillet 2017)
- Course contre la faim
- Sorties sportives
- Salons professionnels
- Travail sur la liberté d'expression et le dessin de presse
- Sorties culturelles et sportives le mercredi après-midi à l'internat

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Développer le partenariat avec la mairie ou les associations locales
⇨ Temps scolaire ou extrascolaire (par rapport à l'internat : ouverture possible de certaines sorties scolaires avec les élèves DP)
⇨ Faire venir des artistes
⇨ Faire davantage de sorties culturelles
⇨ Projet marionnette
⇨ Concert de poche

Renforcer la communication

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Les JPO sur 2,5 jours
- Les spectacles des élèves

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Recréer un site internet de l'établissement
⇨ Webradio
⇨ Former les enseignants, les parents et les élèves à l'utilisation de « monlycée.net » lors de la semaine d'intégration par exemple

Formaliser les liens avec les partenaires extérieurs

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Visites de stages par les PLP
- Contact avec diverses entreprises par les PLP
- Lien avec le Calypso (cinéma de Viry Chatillon)

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Faire connaitre l'EREA aux entreprises en insistant sur leur venue lors des JPO
⇨ Pouvoir travailler avec le CDI du collège et la médiathèque d'Ollainville

Développer l'éco-citoyenneté de nos élèves

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Tri des liquides, du métal, des copeaux
- Recyclage des photocopies non utilisées en cahier de brouillon pour les élèves
-

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Faire un réel tri dans les poubelles
⇨ Bennes de tri
⇨ Tri déchets alimentaires
⇨ Sensibiliser les élèves contre le gaspillage
⇨ Développer l'utilisation de l'ENT pour diminuer le papier
⇨ Impliquer les élèves dans la réflexion sur les projets lycées éco-responsables

FICHE ACTION N° 5

AXE 3	***Ouvrir les élèves aux pratiques culturelles diverses***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Multiplier l'offre culturelle proposée aux élèves

L'EREA « Le château du Lac » est situé en zone péri-urbaine ce qui peut rendre l'accès aux manifestations culturelles plus contraignantes que pour les établissements qui se trouvent dans une grande agglomération. Cependant, l'EREA dispose de minibus ce qui est un avantage non négligeable dans les déplacements. L'accès à la culture au sens large du terme et l'ouverture sur le monde sont des enjeux très importants dans le contexte socio-économique d'origine des élèves ou le nombre de familles en situation fragile est très important. L'EREA est alors une occasion unique pour ces élèves d'une ouverture sur le monde.

Points forts	Pistes à exploiter
- Atelier théâtre et représentation théâtrale - Lycée au cinéma - Chorale (représentation aux Champs Elysées en juillet 2017) - Course contre la faim - Sorties sportives - Salons professionnels - Travail sur la liberté d'expression et le dessin de presse - Sorties culturelles et sportives le mercredi après-midi à l'internat	⇨ Développer le partenariat avec la mairie ou les associations locales ⇨ Temps scolaire ou extrascolaire (par rapport à l'internat : ouverture possible de certaines sorties scolaires avec les élèves DP) ⇨ Faire venir des artistes ⇨ Faire davantage de sorties culturelles ⇨ Projet fédérateur marionnette ⇨ Concert de poche

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Projet fédérateur marionnette (Projet soumis au vote des membres du CA, juin 2018)
2 - Développer le partenariat avec la mairie ou les associations locales
3 - Faire davantage de sorties culturelles (projets pouvant être soumis au vote du CA, fin année scolaire)

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Projet fédérateur marionnette*	➲ Intervention de Nicolas Charentin du Manipularium (responsable association). ➲ Intervention de 5 à 6 séances de 2h/classe de 1ère CAP/CAPA. ➲ Fabrication de marionnettes, d'objets pour le décor, travail sur la notion de 3D avec les PLP. ➲ Travail sur les contes et lien avec le CDI du collège La Fontaine aux Bergers. ➲ Sorties théâtre/marionnettes 2 fois dans l'année incluses dans le projet. Le problème du transport reste à régler, savoir si cela est possible avec le bus de la mairie d'Ollainville. ☞ Projet PACTE	- Cohésion du groupe classe - Cohésion interclasse - Amélioration du lien classe/atelier/internat par le travail transversal. - Présentation du travail mené sous forme de spectacle en direct ou filmé à l'EREA mais peut-être aussi d'autres établis-sements.
ACTION 2 *Développer le partenariat avec la mairie ou les associations locales*	➲ Rencontre à la mairie d'Ollainville de la personne chargée de la culture et des associations par le référent culture, afin de prendre connaissance des différentes associations existantes et des liens utiles à établir. ➲ Le référent culture transmet l'information reçue aux professeurs et recueille les demandes de ces derniers pour transmettre les coordonnées éventuelles. ➲ Partenariat avec le CDI du collège de secteur afin d'avoir un point d'accès aux livres. Le référent culture peut renseigner l'internat aussi sur les modalités d'accès à la médiathèque de la ville. ➲ Participation de nos élèves à des rencontres d'arts, à des concours, etc… (exemple : participation de l'atelier serrurerie métallerie à la rencontre des arts et la biennale d'Ollainville)	- Partenariat avec les associations de la ville fait - Nombre d'actions relayées par le référent culture - Réunion initiale avec la responsable de la culture de la mairie faite
ACTION 3 *Faire davantage de sorties culturelles*	➲ Sorties culturelles et sportives de l'internat ➲ Lycéens et apprentis au cinéma (vote au CA du 21 juin 18) ➲ Sortie au Clos Lucé (vote au CA du 21 juin 18) ➲ Sortie à Guédelon (vote au CA du 21 juin 18) ➲ Projet Marionnettes (vote au CA du 21 juin 18) ➲ Les sorties gratuites culturelles et sportives	- Nombre de sorties réalisées

FICHE ACTION N° 6

AXE 3	***Ouvrir les élèves aux pratiques culturelles diverses***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Renforcer la communication

L'EREA n'a pas de « lisibilité » à l'extérieur. Peu de parents connaissent les actions culturelles faites par l'établissement.

Points forts	**Pistes à exploiter**
- Les JPO sur 2,5 jours - Les spectacles des élèves	⇨ Recréer un site internet de l'établissement ⇨ Webradio ⇨ Former les enseignants, les parents et les élèves à l'utilisation de « monlycée.net » lors de la semaine d'intégration par exemple

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Recréer un site internet de l'établissement
2 - Former les enseignants, les parents et les élèves à l'utilisation de « monlycée.net » lors de la semaine d'intégration par exemple
3 -

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Recréer un site internet de l'établissement*	➲ Choisir un prestataire extérieur pour faire le site rapidement. ➲ Choisir sous quel format de présentation faire le site (vote par les professeurs) ➲ Définir les rubriques ➲ Voir avec le référent numérique sur l'animation ou le rappel auprès des collègues pour faire vivre ce site.	- Site à créer - Alimentation par les professeurs et professeurs d'internat de documents, photos mis en place sur le site. - Nombre de connexions
ACTION 2 *Former les enseignants, les parents et les élèves à l'utilisation de « monlycée.net »*	➲ Prévoir une demi-journée banalisée pour les enseignants pour connaître toutes les fonctionnalités de cet outil. ➲ Initiation aux parents lors de réunion de rentrée parents/professeurs ; Faire un point ultérieur sur les difficultés rencontrées. ➲ Initiation aux élèves lors de l'ouverture ou la réactualisation de leur compte avec des mises en situation d'exercices de manipulation	- Nombre de connexions - Nombre de dossiers partagés crées - Retour des parents sur leurs difficultés de connexions et manipu-lations.
ACTION 3		

AXE 4 – Assurer la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous

Objectif 1 de l'Axe 2 du projet Académique
Favoriser l'engagement individuel et collectif

Constats et problématique

➢ Les effectifs de l'établissement sont en baisse depuis la fermeture de la partie collège en 2013 puis du dispositif UPE2A en 2017. Le profil des jeunes accueillis à l'EREA sont différents par rapport aux années précédentes où il y avait moins de mixité. Actuellement, l'EREA accueille des élèves venant de Segpa, d'ULIS, d'IME, d'UPE2A, du dispositif MLDS, etc… Ce qui peut induire des difficultés de vie en communauté. Des incivilités, des exclusions de cours, des rapports d'incidents sont, comme tout établissement scolaire, présents à l'EREA.
Comment maintenir un climat favorable pour chacun ?

➢ L'établissement bénéficie de bâtiments scolaires qui demanderaient une rénovation ; la configuration de ces bâtiments répartis sur un parc arboré de 7 hectares ne facilite pas la surveillance par les Assistants d'éducation de la Vie scolaire. Le fait qu'il y ait peu d'élèves (par rapport à un établissement ordinaire) à l'EREA et qu'il n'y a pas de poste de CPE reconnu, fragilise le travail de cette équipe. Un AED s'est porté volontaire pour être le « référent de la Vie scolaire » mais son contrat arrive à terme prochainement, ce qui mettra en difficulté la structure en termes de gestion des élèves. Le profil des élèves accueillis n'est pas pris en compte pour la création de ce poste.
Comment continuer à assurer un service de Vie scolaire de qualité ?

➢ La diversité des élèves et leur fragilité amènent certains à des violences, des discriminations ou du harcèlement envers certains camarades. La gestion de conflits est importante à connaître pour réagir au mieux face à ces situations.
Comment agir contre les violences et les discriminations entre élèves ?

➢ Les élèves accueillis en EREA ont souvent un parcours scolaire chaotique, dévalorisant où l'estime de soi est souvent abimée. Afin de redonner confiance à l'élève et à ses capacités, les équipes ont un rôle important. Il faut renforcer le rôle éducatif du bulletin scolaire avec valorisation des points forts, encouragement à progresser, conseils sur les moyens d'y parvenir, etc…
Comment développer des pratiques évaluatives encourageantes ?

➢ Face à certaines classes plus difficiles, certains professeurs peuvent éprouver des difficultés et ne se sentent pas toujours prêts à s'en ouvrir à leurs collègues. Dans ces situations le manque de communication entre les professeurs est souvent une entrave supplémentaire qui empêche les échanges constructifs et la recherche de solutions. Pourtant il existe un temps défini à l'EREA où tous les professeurs sont présents et peuvent se concerter. Ce temps disponible est sous exploité.
Comment développer la communication entre les enseignants, élaborer et appliquer des exigences communes ?

Les Objectifs prioritaires

Maintenir un climat scolaire paisible par la prévention

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Maison des Lycéens / CVL
- Vente de collations sur les temps de pause
- La semaine d'intégration
- Instances de régulation et de sanctions
- Relations de confiance établies entre adultes et élèves
- Présence régulière des adultes lors des pauses

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Avoir une salle de permanence
⇨ Avoir une « vie de classe » plus régulière sur l'emploi du temps et y associer les professeurs d'ateliers
⇨ Meilleure gestion des élèves exclus de cours
⇨ Aller au bout des sanctions pour maintenir la crédibilité des adultes ?
⇨ Tutorat entre élèves
⇨ Actions de prévention sur le harcèlement, le consentement, etc…
⇨ Sorties de cohésion par pôle
⇨ Projet handicap

Exploiter toute la palette des sanctions disciplinaires

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Rapport d'incident
- *Niveau 1* : conciliation avec le référent « Vie scolaire » et rappel à l'ordre si l'incident n'est pas trop grave. Excuses orales ou écrites. Heures de retenue
- *Niveau 2* : Recours à l'administration si non efficacité du niveau 1
- *Niveau 3* : Commission éducative
- *Niveau 4* : Conseil de discipline
-

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Commission éducative à mieux utiliser
⇨ Rôle du carnet ? A quoi sert-il ?

Réajuster les modalités d'enseignement et d'échange entre les professeurs

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Communication par mail très souvent
- Echanges informels entre collègues

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Quand cela est nécessaire, faire des réunions plénières
⇨ Plus de projets transversaux
⇨ Montée pédagogique des PE des élèves en 1ère années vers les terminales
⇨ Classe enseignements généraux le matin, atelier l'après-midi dans la mesure du possible
⇨ Concertation autour des progressions classe/atelier pour qu'elles soient cohérentes
⇨ Sorties de cohésion entre professeurs
⇨ Mieux exploiter la salle des professeurs

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

Le développement des pratiques évaluatives encourageantes

- Ce qui se fait déjà :

- Des récompenses sont données lors des remises de diplômes
- Attitude bienveillante
- Valorisation des réussites
- Responsabiliser individuellement

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Faire des prix
⇨ Pas de notes mais un code couleur et auto évaluation
⇨ Evaluations par compétences

FICHE ACTION N° 7

AXE 4	***Assurer la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Maintenir un climat scolaire paisible par la prévention

Les effectifs de l'établissement sont en baisse depuis la fermeture de la partie collège en 2013 puis du dispositif UPE2A en 2017. Le profil des jeunes accueillis à l'EREA sont différents par rapport aux années précédentes où il y avait moins de mixité. Actuellement, l'EREA accueille des élèves venant de Segpa, d'ULIS, d'IME, d'UPE2A, du dispositif MLDS, etc… Ce qui peut induire des difficultés de vie en communauté. Des incivilités, des exclusions de cours, des rapports d'incidents sont, comme tout établissement scolaire, présents à l'EREA.

Points forts	Pistes à exploiter
- Maison des Lycéens / CVL - Vente de collations sur les temps de pause - La semaine d'intégration - Instances de régulation et de sanctions - Relations de confiance établies entre adultes et élèves - Présence régulière des adultes lors des pauses	⇨ Avoir une salle de permanence ⇨ Avoir une « vie de classe » plus régulière sur l'emploi du temps et y associer les professeurs d'ateliers ⇨ Meilleure gestion des élèves exclus de cours ⇨ Aller au bout des sanctions pour maintenir la crédibilité des adultes ? ⇨ Tutorat entre élèves ⇨ Actions de prévention sur le harcèlement, le consentement, etc… ⇨ Sorties de cohésion par pôle de formation ⇨ Projet handicap

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Avoir une « vie de classe » plus régulière sur l'emploi du temps et y associer les professeurs d'ateliers
2 - Sorties de cohésion par pôle de formation
3 - Actions de prévention sur le harcèlement, le consentement, etc…

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Avoir une « vie de classe » plus régulière sur l'emploi du temps et y associer les professeurs d'ateliers*	➲ Inscrire 1h de « vie de classe » à l'emploi du temps des élèves ➲ Heure à utiliser en fonction des besoins, par exemple utiliser le créneau du lundi matin de 8h30 à 9h30 ponctuellement. Tous les professeurs sont disponibles à ce créneau donc ils peuvent intervenir dans cette heure de « vie de classe ». ➲ Les élèves seront prévenus en amont	- Nombre d'heures de « vie de classe » - Baisse du nombre de rapports - Moins d'exclusion de cours - Climat serein en classe entière
ACTION 2 *Sorties de cohésion par pôle de formation*	➲ Réorganisation de la semaine d'intégration ➲ Faire une journée de cohésion par pôle de formation ➲ Prévoir un budget pour une sortie cohésion plus conséquente (ex : Koezio)	- Nombre de journées de cohésion réalisées - Satisfaction des élèves
ACTION 3 *Actions de prévention sur le harcèlement, le consentement, etc…*	➲ Systématiser les interventions de partenaires extérieurs (BPDJ, Gendarmerie, Paroles de femme, CSAPA, etc…) ➲ Inscrire la semaine du handicap en projet annuel et en interdisciplinarité. Organiser entre les professeurs le contenu dans chaque discipline pour cette semaine spécifique. ➲ Possibilité de partager les interventions avec d'autres établissements afin d'ouvrir la réflexion des élèves.	- Nombre d'interventions dans l'année

FICHE ACTION N° 8

AXE 4	***Assurer la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Réajuster les modalités d'enseignement et d'échange entre les professeurs

Face à certaines classes plus difficiles, certains professeurs peuvent éprouver des difficultés et ne se sentent pas toujours prêts à s'en ouvrir à leurs collègues. Dans ces situations le manque de communication entre les professeurs est souvent une entrave supplémentaire qui empêche les échanges constructifs et la recherche de solutions. Pourtant il existe un temps défini à l'EREA où tous les professeurs sont présents et peuvent se concerter. Ce temps disponible est sous exploité.

Points forts	**Pistes à exploiter**
- Communication par mail très souvent - Echanges informels entre collègues	⇨ Quand cela est nécessaire, faire des réunions plénières ⇨ Plus de projets transversaux ⇨ Montée pédagogique des PE des élèves en 1ère années vers les terminales ⇨ Classe enseignements généraux le matin, atelier l'après-midi dans la mesure du possible ⇨ Concertation autour des progressions classe/atelier pour qu'elles soient cohérentes ⇨ Sorties de cohésion entre professeurs ⇨ Mieux exploiter la salle des professeurs

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Concertation autour des progressions classe/atelier pour qu'elles soient cohérentes
2 - Quand cela est nécessaire, faire des réunions plénières
3 - Cohésion entre professeurs

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Concertation autour des progressions classe/atelier pour qu'elles soient cohérentes*	➲ Institutionnaliser des ½ journées de travail pour croiser les référentiels ateliers/enseignement général ➲ Dégager 2 à 3 notions prioritaires à travailler en commun (contenu, vocabulaire, période)	- Mise en place des réunions - Mise en œuvre par création d'un document de travail
ACTION 2 *Quand cela est nécessaire, faire des réunions plénières*	➲ Prévoir une réunion plénière avant chaque évènement important de l'établissement (DGH, JPO, projets, etc…)	- Programmation des réunions
ACTION 3 *Cohésion entre professeurs*	➲ Instaurer le café du midi en salle des professeurs : convivialité. ➲ Faire un barbecue de fin d'année façon Auberge Espagnole ➲ Faire différentes formations établissement afin d'avoir une connaissance commune ➲ Faire des sorties extra-scolaires ou rencontres sportives (volley, ping pong, etc…)	- Augmentation de la fréquentation de la salle des professeurs - Amélioration dans les échanges et garder sa posture professionnelle

AXE 5 – Redynamiser l'internat éducatif en trouvant des ressources internes et externes

Objectif 1 de l'Axe 3 du projet Académique
Accueillir pour faciliter l'intégration

➢ Chaque enseignant d'internat est le référent de plusieurs élèves. Ce suivi individualisé permet d'être plus proche des attentes des élèves, des soucis et de leurs besoins. Le professeur d'internat rencontre régulièrement les autres professeurs, les familles et les partenaires socio-éducatifs. Il assiste aux conseils de classe comme aux diverses réunions concernant l'élève. Il est le garant du projet individualisé de l'élève interne et le suit lors des PFMP. Les objectifs généraux de ce suivi sont :
◆ L'aider à s'orienter et à progresser dans sa vie relationnelle et sociale.
◆ L'aider à s'orienter et à progresser dans sa vie scolaire et professionnelle.
Comment l'internat peut-il aider l'élève dans la réussite de sa scolarité ainsi que la revalorisation de son estime de soi ?

➢ L'internat est un bâtiment sous utilisé actuellement (seul un étage est utilisé par nos élèves sur les deux. Le 3ème étage étant des chambres visant l'autonomie de jeunes majeurs), de nombreuses places sont disponibles. Les élèves de l'EREA seuls ne peuvent combler ces places c'est pourquoi il serait utile de trouver des partenaires extérieurs (établissements spécialisés types EMS par exemple, lycées généraux ou professionnels) afin de mettre une dynamique de travail avec les adultes encadrants et un apport relationnel auprès des élèves avec d'autres jeunes avec une convention cadre établie entre les partenaires. Un des objectifs de l'internat pendant ces trois années à venir est d'augmenter ses effectifs.
Comment informer les partenaires extérieurs de la possibilité d'utiliser l'internat pour certains de leurs besoins ?

➢ Le travail fait à l'internat est peu visible par les autres professeurs et les familles. Les internes ont besoin de cette reconnaissance du travail ou des activités réalisées à l'internat. Elles peuvent être artistiques, culturelles, manuelles, sportives… Un panel d'activités éducatives est proposé aux élèves internes ou émanent d'eux-mêmes. Les élèves s'y inscrivent avec l'engagement de la suivre toute la période. Les activités du mercredi ont lieu de préférence à l'extérieur de l'établissement (musées, expositions, visite du patrimoine, cinéma, activités sportives ou de cohésions, etc…). Elles sont préparées par les enseignants de l'internat suivant des objectifs en lien avec le référentiel du CAP le plus souvent.
Comment rendre lisible les activités éducatives des internes afin que les professeurs s'en saisissent et que les familles en soient informées ?

➢ L'accès à l'autonomie est un objectif important dans un internat éducatif. Elle est mise en situation au travers de la pratique de deux activités « sources » pratiquées en autonomie dirigée après accord des responsables légaux :
◆ La programmation et la réalisation d'un repas complet (ou la préparation d'un plat) en cuisine pédagogique.
◆ Les « sorties libres » le jeudi après la classe jusqu'à 19h.
Comment évaluer cet accès à l'autonomie ?

➢ Les mini-stages des « lundis de la découverte » au travers du Parcours avenir, ont permis à certains stagiaires de passer une nuitée à l'internat et ainsi pouvoir se projeter dans une formation possible avec un internat en option. Cette ouverture a été positive pour l'ouverture de l'internat à des futurs élèves peut-être. En 2017/2018, le référent « mini-stage » était un PEI.
Comment le référent « mini-stage » peut-il davantage valoriser les formations de l'EREA auprès des établissements ?

Les Objectifs prioritaires

Réussir sa scolarité et valoriser l'estime de soi

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Accompagnement scolaire personnalisé par l'aide aux devoirs
- Communication avec les PE et PLP
- Valorisation des attitudes positives
- Au travers de certaines activités sportives ou artistiques

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Travailler davantage avec les PE et PLP aux travers de projets transversaux
⇨ Trouver une solution dans la gestion des classeurs
⇨ Accès aux devoirs de la classe autrement que par l'accès aux codes des élèves par Pronote
⇨ Travailler en amont avec les collèges pour présenter l'EREA

Créer du lien avec d'autres établissements

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Des étudiants en situation précaire sont installés au 3ème étage pour finir leurs études
- Des groupes viennent ponctuellement pour bénéficier de l'internat et pouvoir visiter notre région

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Partenariat possible avec un EMS pour accueillir des jeunes en situation de handicap
⇨ Travailler des programmes d'activités communes avec d'autres professionnels ayant en charge d'autres élèves hébergés à l'internat

Rendre lisible les activités éducatives

Prioritaire 2018 - 2019 :
☐ oui ☒ non

- Ce qui se fait déjà :

- Activités communiquées sous format papier en amont aux parents
- Envois de photos le plus souvent par SMS aux parents

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Partie « internat » à prévoir sur le futur site internet
⇨ Des PE, PLC ou PLP peuvent s'associer à certaines activités éducatives
⇨ Associer Folios dans les sorties culturelles pour le parcours du jeune
⇨ Associer un parent d'interne au « conseil d'internat »
⇨ Présenter aux parents les programmes trimestriels culturels du mercredi après-midi

Accéder à l'autonomie

Prioritaire 2018 - 2019 :
☒ oui ☐ non

- Ce qui se fait déjà :

- Les « Quartiers libres » du mercredi après-midi
- Des propositions de sortie par les élèves
- Réfléchir sur les transports (durée du parcours, km entre Ollainville et la destination, etc…)
- Les délégués du conseil d'internat

- De nouvelles pistes à exploiter :

⇨ Le « quartier libre » se fera le jeudi jusqu'à 19h
⇨ Utilisation régulière de la cuisine pédagogique
⇨ Travailler davantage sur le parcours du jeune pour son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études.

FICHE ACTION N° 9

AXE 5	***Redynamiser l'internat éducatif en trouvant des ressources internes et externes***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Réussir sa scolarité et valoriser l'estime de soi

Chaque enseignant d'internat est le référent de plusieurs élèves. Ce suivi individualisé permet d'être plus proche des attentes des élèves, des soucis et de leurs besoins. Le professeur d'internat rencontre régulièrement les autres professeurs, les familles et les partenaires socio-éducatifs. Il assiste aux conseils de classe comme aux diverses réunions concernant l'élève. Il est le garant du projet individualisé de l'élève interne et le suit lors des PFMP. Les objectifs généraux de ce suivi sont :

- L'aider à s'orienter et à progresser dans sa vie relationnelle et sociale.
- L'aider à s'orienter et à progresser dans sa vie scolaire et professionnelle.

Points forts	Pistes à exploiter
- Accompagnement scolaire personnalisé par l'aide aux devoirs - Communication avec les PE et PLP - Valorisation des attitudes positives - Au travers de certaines activités sportives ou artistiques	⇨ Travailler davantage avec les PE et PLP au travers de projets transversaux ⇨ Trouver une solution dans la gestion des classeurs ⇨ Accès aux devoirs de la classe autrement que par l'accès aux codes des élèves par pronote. Développer l'utilisation de « mon lycée.net » pour TOUS. ⇨ Travailler en amont avec les collèges pour présenter l'EREA ⇨ Equiper les élèves en tablettes numériques ⇨ Valorisation par les internes de certains projets faits en atelier et/ou en enseignement général

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Développer l'utilisation de « mon lycée.net » pour TOUS (accès aux devoirs)
2 - Equiper les élèves en tablettes numériques
3 - Valorisation par les internes de certains projets faits en atelier et/ou en enseignement général

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	**Indicateurs de réussite**
ACTION 1 *Développer l'utilisation de « mon lycée.net » pour TOUS (accès aux devoirs)*	➲ Période de formation lors de la semaine d'intégration avec mise en situation (élèves, professeurs) ➲ Mise à disposition par les professeurs de leurs documents de cours et/ou exercices sur l'espace partagé de l'ENT afin que les professeurs d'internat puissent accéder à cette base pour aider les élèves dans leurs devoirs	- Réussite scolaire des internes - Moins de remarques des professeurs d'internat sur le fait qu'ils n'aient pas accès aux cours
ACTION 2 *Equiper les élèves en tablettes numériques*	➲ Expression des besoins par classes et internat ➲ Communication à la commission TICE des besoins ➲ Demande de subvention à la région ➲ Mise en place de bornes wifi (Batiments C et L et internat) ➲ Réception et prêts aux élèves avec convention d'utilisation	- Nombre d'équipements accordés - Impact sur la réussite des élèves avec nouveaux supports
ACTION 3 *Valorisation par les internes de certains projets faits en atelier et/ou en enseignement général*	➲ Prises de vue régulières de l'état d'avancement des travaux et mise à disposition sur le site internet de l'établissement. ➲ Etablir des comptes-rendus ➲ Une fois les projets finis, organisation d'un évènement festif.	- Participation des élèves dans les montages photos et/ou comptes-rendus - Nombre de documents transmis sur le site internet de l'établissement.

FICHE ACTION N° 10

AXE 5	***Redynamiser l'internat éducatif en trouvant des ressources internes et externes***

Objectif prioritaire pour l'année 2018-2019
Accéder à l'autonomie

L'accès à l'autonomie est un objectif important dans un internat éducatif. Elle est mise en situation au travers de la pratique de deux activités « sources » pratiquées en autonomie dirigée après accord des responsables légaux :

◆ La programmation et la réalisation d'un repas complet (ou la préparation d'un plat) en cuisine pédagogique.

◆ Les « sorties libres » le jeudi après la classe jusqu'à 19h.

Points forts	Pistes à exploiter
- Les « Quartiers libres » du mercredi après-midi - Des propositions de sortie par les élèves - Réfléchir sur les transports (durée du parcours, km entre Ollainville et la destination, etc…) - Les délégués du conseil d'internat	⇨ Le « quartier libre » se fera le jeudi jusqu'à 19h ⇨ Organisation de A à Z d'une soirée barbecue via le conseil d'internat avec les élèves, parents et professeurs internes et externes ⇨ Utilisation régulière de la cuisine pédagogique ⇨ Travailler davantage sur le parcours du jeune pour son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études.

Actions prioritaires pour 2018-2019 (3 maximum parmi les pistes à exploiter)
1 - Travailler davantage sur le parcours du jeune pour son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études
2 - Utilisation régulière de la cuisine pédagogique
3 - Organisation de A à Z d'une soirée barbecue via le conseil d'internat avec les élèves, parents et professeurs internes et externes

Actions	**Éléments d'action :** Pour chaque action écrire le processus à mettre en œuvre	Indicateurs de réussite
ACTION 1 *Travailler davantage sur le parcours du jeune pour son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études*	➲Prévoir des RDV au CIO sur l'année, le mercredi après-midi. ➲ Prise de contact avec le régiment du train de Montlhéry (carrières militaires) pour une intervention auprès des élèves. ➲ Transmettre des informations sur les organismes atypiques tels que « les Compagnons du devoir » par exemple. ➲ Participation à différents forums des métiers	- Suivi des élèves sortants - Nombre de mini-stages dans des formations post-CAP
ACTION 2 *Utilisation régulière de la cuisine pédagogique*	➲ Apprentissage du fonctionnement de l'activité : hygiène, diététique, recettes élémentaires, prévision des achats (gestion budgétaire), règles de sécurité, respecter les consignes de travail. ➲ Réinvestissement en petits groupes d'internes pour la mise en place de repas complet	- Nombre de repas effectués (comptes-rendus faits par le conseil d'internat) - Bilan comptable - Photos et vidéos
ACTION 3 *Organisation de A à Z d'une soirée barbecue via le conseil d'internat avec les élèves, parents et professeurs internes et externes*	➲ Détermination de la date ➲ Elaboration du « menu », coût et quantité ➲ Elaboration des invitations ➲ Organisation de la soirée (prévision des équipes : de mise en place, de cuisine, de nettoyage, de « reportage », d'ambiance) ➲ Elaboration d'un bilan	- Réalisation effective - Nombre de participants - Satisfaction des invités

Sigles	Significations
ACP	Attestation de compétences professionnelles
AED	Assistant D'Education
AFFELNET	Affectation des Élèves par le NET
AS	Association sportive
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire
CA	Conseil d'administration
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPA	Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CAPPEI	Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CIO	Centre d'informations et d'orientation
CPE	Conseiller Principal d'Education
CVL	Conseil pour la Vie Lycéenne
DDFPT	Directeur délégué aux formations professionnelles et techniques
EGPA	Enseignement général et professionnel adapté
EPLE	Établissement public local d'enseignement
EPS	Education Physique et Sportive
EREA	Etablissement Régional d'Enseignement Adapté
ESS	Equipe de Suivi de Scolarité
IME	Institut médico-éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducative et pédagogique
LP	Lycée Professionnel
MDL	Maison des lycéens
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire
PAP	Plan d'accompagnement personnalisé
PEI	Professeurs éducateurs d'internat
PLP	Professeurs des lycées professionnels
PPRE	Programme personnalisé de réussite éducative
PPS	Programme Personnalisé de Scolarisation (cf loi handicap de 2005)
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
UPE2A	Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants